I.CERAM, spécialisée dans les implants orthopédiques innovants et implants en céramique, ac célère
ses travaux de
R
echerche et
D
éveloppement
avec le
dépôt d'un brevet
pour
une
protection longue durée d
e
s implants contre les bactéries grâce à
un procédé permettant de fixer de manière définitive un antibiotique à la surface
de l'
implant.

Cette modification des caractéristiques de surface de l'implant permet de lui procurer une protection contre un risque potentiel d'infection pouvant survenir longtemps après la chirurgie et durant toute la durée de vie de ce dernier
.

L'implant ainsi « protégé » par l'antibiotique à sa surface permet d'empêcher une future prolifération bactérienne ainsi que
la formation de
biofilm bactérien,
extrêmement
difficile à combattre une fois installé.
L'efficacité de ce procédé a été testée et démontrée sur plusieurs types de surfaces
:
la
céramique d'alumine poreuse, l'acier inoxydable et le titane.

Ces recherches ont fait l'objet du dépôt d'un brevet (référence 1761317) en novembre 2017.

Les travaux R&D vont continuer avec la réalisation de protection d'implants de plus grands volumes et devraient faire l'objet d'une publication scientifique dans les mois à venir.

Ce nouveau procédé pourra notamment s'appliquer à l'ensemble des prothèses orthopédiques « traditionnelles » et leur garantir une protection longue durée. Sachant qu'entre 1 et 7% des prothèses
(selon la local
isation
de l'implantation et les antécédents du patient
)
actuellement posées entrainent une reprise suite à une infection par une bactérie, cette technologie offre
à I.CERAM un impor
t
ant relais de croissance.

Une protection additionnelle pour les implants relarguants d'I.CERAM

Les implants CERAMIL® offrent d'ores et déjà une biocompatibilité remarquable avec un très faible risque d'infection puisque sur les 6 000 poses réalisées à ce jour, aucune infection n'a été constatée.

De plus, la technologie développée par I.CERAM offre également la possibilité de protéger l'implant des bactéries présentes pendant l'opération, en chargeant et en diffusant localement des antibiotiques dès les premières heures de l'implantation.

Cette protection additionnelle en surface va garantir aux implants CERAMIL® une protection extrêmement fiable
contre les bactéries de toutes sortes
,
et ce
durant
toute
la durée de vie de l'implant
. Cette fiabilité
va lui permettre
de traiter l'ensemble des infections osseuses même les plus dé
licates (métastases
osseuses
...)
déclarée
s
chez des patients au système immunitaire
généralement
affaibli.

Fort de ce nouveau développement, I.CERAM accède à un nouveau marché dédié à la protection des implants et renforce
sa gamme d'implants osseux
dédiés au remplacement d'os infecté
lui permettant de
conforter
sa position d'acteur majeur dans le traitement des infections osseuses.

Toutes les informations sur www.iceram.fr

I.Céram est éligible aux dispositifs

PEA et PEA - PME

A propos d'I.CERAM :

Créée en 2005 à Limoges, la société I.CERAM conçoit, fabrique et commercialise des implants orthopédiques innovants (10 brevets internationaux) et des i mplants en céramique offrant une biocompatibilité unique . S'appuyant sur son savoir-faire et une expérience de plus de 30 ans de ses dirigeants , la société a décidé d'accélérer fortement son développement sur les biocéramiques. I.CERAM est labellisée « entreprise innovante »,

certifiée ISO 13485 et bénéficie du marquage CE.
Fort de
46
salariés et d'un outil de production à la pointe de la technologie,
I.CERAM
bénéficie d'un très fort potentiel
de
développement.
La société s'est introduite sur Euronext
Growth
Paris le 19 décembre 2014. ISIN
:
FR0011511971
- ALICR
.